



LES COMMISSIONS

AFFAIRES SCOLAIRES

CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Dernière réunion du Conseil Municipal d'Enfants, le lundi 22 juin pour faire le bilan de fin d'année.

Présents :

Mélanie, Estelle, Justine, Angélique, Dylan, Sammy, Kylian, Tom, Nicolas, Mathias.

Absents excusés : Mattéo et Axel

PAROLE AUX ENFANTS

« Le Conseil Municipal des Enfants a fait une collecte de jouets et de vêtements. Cette collecte a permis de satisfaire de nombreux enfants défavorisés. Nous avons été remerciés par le Secours Populaire Français. Nous en sommes très fiers. »

« Le nettoyage du préau. Le Conseil Municipal des Enfants a demandé le nettoyage du petit préau qui a été fait par la municipalité excessivement bien. On a récupéré des jouets qu'on a jeté à la poubelle parce qu'ils étaient sales.»

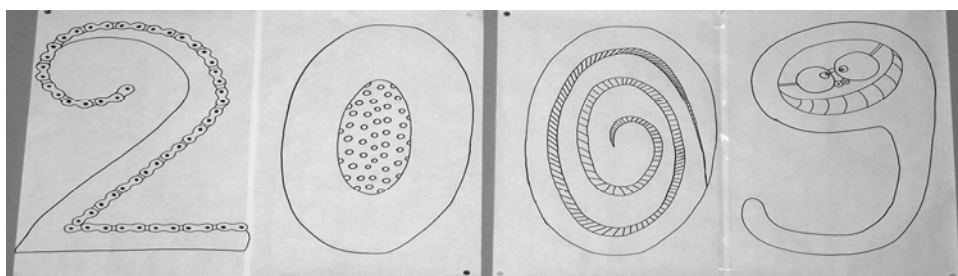
« Nous avons demandé des porte manteaux sous le grand préau. Ils ont été installés sur le local de rangement jeux.

Pour ne pas poser les affaires sur le rebord de la classe ou par terre, ce qui permet de ne pas les salir et les abîmer. »



Tous les enfants du Conseil Municipal ont dessiné des symboles et des lettres.

Dix éléments ont été choisis. Il y a une plume, un H, @, un I, un rapporteur, un pourcentage et des chiffres. Ils seront réalisés en fer forgé par une artiste de Listrac et fixés au sol sur le cheminement du passage piéton du parking de l'école.





LES COMMISSIONS

AFFAIRES SCOLAIRES

« La dernière chose que le Conseil Municipal a fait c'est le choix des stands pour les grands à la kermesse : le bowling, le chamboule tout, tirs au but, tir au panier et la course en sac. Nous avons travaillé sur les règles et l'affichage, avec les animateurs du C.L.S.H. »

Le CME souhaite de bonnes vacances à tous.

Le jeudi 25 juin les élèves de CM2 de l'école élémentaire ont participé à une formation à l'Éducation à la Sécurité Routière.

Notre Policier Municipal a développé les thèmes relatifs à la signalisation routière et aux situations pratiques rencontrées dans le milieu urbain.

Après un test d'évaluation les élèves dans une ambiance « euphorique » ont obtenu l'APER (Attestation Pour l'Éducation Routière). La photo ci-jointe a démontré le sérieux de cette intervention !





LES COMMISSIONS AFFAIRES SCOLAIRES

À pied, sois prudent...

- Respecte les feux.
- Emprunte les passages pour piétons.
- La nuit, traverse dans les endroits éclairés.



À vélo et en rollers... prends des précautions

- Le casque est indispensable.
- Pour ta sécurité, vérifie régulièrement l'état des freins de ton vélo, sans oublier le bon fonctionnement de tes lumières.
- Pour la loi, quand tu pratiques le roller tu es un "piéton", alors tu dois rouler sur le trottoir à petite vitesse.



Nous attestons que : _____ Classe : _____

École : _____ Commune : **AVENSAN**

a participé à la formation sur notre Piste de Sécurité Routière le : _____

Il (Elle) s'est engagé(e) à partager la route avec les autres et à mettre en pratique les 12 règles suivantes :

Comme piéton :

1. Je respecte les feux et la signalisation.
2. J'observe bien les autres usagers et je ne cours pas avant de traverser la chaussée.
3. Sans trottoir, je marche sur le côté gauche de la chaussée
4. La nuit, je me rends visible.

Comme cycliste :

1. Je respecte les feux et la signalisation et je tends le bras pour changer de direction.
2. Avec mes copains et copines, nous roulons en file indienne.
3. Je roule toujours sur les pistes ou bandes cyclables ou bien à droite sur la chaussée.
4. Je m'équipe correctement, je porte un casque et je veille à l'entretien des freins et des feux de ma bicyclette.

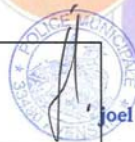
Comme passager d'une voiture :

1. J'attache toujours ma ceinture de sécurité et je monte à l'arrière si j'ai moins de 10 ans.
2. Je monte et je descends toujours du côté du trottoir ou de l'accotement.
3. Je ne sors pas le bras ou la tête et je ne jette pas d'objets par les fenêtres.
4. Je ne gêne pas le conducteur.

TAMPON DU CENTRE

Service de

Police Municipale
3, Place Saint Pierre
33480 AVENSAN



Joel LAMARQUE